

Des quartiers d'accessibilité augmentée

APPEL À PROJETS

Pilote 2022

*« Accueil universel dans les commerces des
Quartiers d'Accessibilité Augmentée » Dits QAA,
des 8^{ème}, 10^{ème} et 14^{ème} arrondissements.*

FORMULAIRE DE REPONSE

Votre dossier de candidature devra obligatoirement comporter :

- Le présent questionnaire complété avec les pièces jointes demandées ;
- L'extrait KBIS ou équivalent ;
- Les 3 dernières liasses fiscales et le compte prévisionnel de l'exercice en cours ;
- Le RIB de la structure, dont le nom et l'adresse correspondent strictement à la structure ayant fait acte de candidature.

**Votre dossier de candidature complet devra être envoyé
par mail à cette adresse:**

DAE-AAP-Commerce@paris.fr

Délai pour dépôt des dossiers de candidature repoussé au 30 septembre 2022 inclus.

Nom de votre entreprise :

Activité exercée :

Site internet :

Numéro SIRET :

Adresse du siège social et adresse du local d'activité de votre entreprise (concernée par cet AAP) :

.....

Nom et prénom de la personne référente et/ou représentant.e légal.e (si différent.e) :

Fonction :

Téléphone :

Email :

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES (obligatoires)

| | |
|---|--|
| Date de création ou de reprise de votre entreprise : | |
| Surface de votre local commercial (en m ²) : | |
| Montant du loyer mensuel du bail commercial (HT et HC) | |
| Nom de votre bailleur si celui-ci est un bailleur Ville (Paris Habitat, RIVP, ELOGIE-SIEMP) ou la SEMAEST : | |
| Statut du gérant.e (salarié.e ou non) : | |
| Nombre de salariés : | |
| Chiffre d'affaire en 2021 (montant dernier bilan HT) : | |
| Résultat net dernier bilan : | |

Présentation de la structure et de son environnement

| <u>Descriptif de votre commerce</u> |
|--|
| <p>Votre situation actuelle, notamment économique (indiquer par exemple les points forts/points faibles, la situation concurrentielle, l'analyse des ventes et perspectives de croissance, les objectifs globaux dans la perspective de l'accueil des jeux olympiques et paralympiques Paris 2024, etc) :</p> <p>Quels contacts avez-vous noués ou souhaitez-vous nouer avec les autres commerçants de votre quartier ou bien avec des acteurs associatifs de votre quartier ? :</p> <p>Avez-vous sollicité et/ou acquis des partenariats publics au cours de ces dernières années ? :</p> |

Présentation du projet d'investissement dans le cadre de cet appel à projets

Les projets d'investissement mentionnés dans le règlement de cet appel à projets sont susceptibles de faire l'objet d'une aide de la Ville de Paris.

Une attention particulière sera portée aux projets qui, grâce au réaménagement des espaces et à l'installation d'équipements pérennes, visent un accueil universel et inclusif de tous les publics, au-delà de la mise aux normes réglementaire prévue pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite.

Les subventions d'un montant maximum de 10.000 euros seront attribuées en 2022.

Les subventions pourront couvrir jusqu'à 80% du montant HT des projets à réaliser dans la limite de 10.000 euros, sur avis d'un jury présidé par la Ville de Paris.

Présentation détaillée du projet

Joindre des photos, esquisses, plans et tout autre élément permettant d'apprécier l'impact en matière d'accueil universel, d'inclusivité, de mise en accessibilité des locaux.

1/ Le besoin :

Quel est votre projet d'amélioration pour votre commerce plus « handi-accueillant » ?

Et, qu'est-ce qui vous incite à vous porter candidat-e à cet AAP « Accueil universel dans les commerces des Quartiers d'Accessibilité Augmentée » ?

2/ Description des travaux/aménagements

Quels seront les moyens mis en place pour exécuter le projet ? Quels sont les prestataires envisagés ?

Joindre obligatoirement les copies des devis

3/ Votre candidature est – elle regroupée au sein de la même rue avec celle(s) d'autre(s) commerçant(s) et si tel est le cas, lesquels ? Les citer :

4/ Les résultats attendus

Quel impact estimez-vous que votre projet aura sur votre activité ?

Description des travaux/aménagements

Joindre un budget prévisionnel détaillé du projet de ce type :

| |
|---|
| MODELE INDICATIF BUDGET PREVISIONNEL |
|---|

| DEPENSES | Montants HT | Montants TTC | RECETTES | Montants HT | Montants TTC |
|-----------------------------|-------------|--------------|--|-------------|--------------|
| TYPE | | | FONDS PROPRES | | |
| d'INVESTISSEMENTS | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| TRAVAUX AMENAGEMENTS | | | SUBVENTION(S) auprès de différents organismes publics <i>(Préciser si la subvention est acquise (A) ou sollicitée (S))</i> | | |
| | | | Ville de Paris | | |
| | | | Autres (préciser) | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| DIVERS | | | DIVERS | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| TOTAL | | | TOTAL | | |

Le budget prévisionnel doit être équilibré en dépenses / recettes.

Préciser le calendrier de réalisation du projet :

- Date prévisionnelle de démarrage :
- Date prévisionnelle de fin :